L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN. 26 MAI 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI. 26 MAI 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co. dans leur salle d'encan, 33 Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Variété des cultures en Louisiane.

Nous relevions, hier, dans le mieux informé, le plus compétent, le plus autorisé de nos journaux Louisianais, en matière d'industrie agricole, une phrase qui nous a vivement frappés, peinés même. A propos de la culture du riz, dont la moisson promet, cette année, d'être fort abondante, de dépasser toutes les espérances, le *Sugar Bowl and Farm Journal* disait : "Nos planteurs vendront encore leur riz à des prix assez rémunérateurs, malgré la tendance à la baisse qui se manifeste et est la conséquence forcée de l'augmentation de production."

La réflexion a lieu de nous étonner. Voici une culture qui *ne* date que d'hier : il y a moins de dix ans, *elle* n'avait pas de valeur appréciable et, aujourd'hui déjà, l'on éprouve des craintes sur le placement.

Quelle est la raison de ce phénomène, pour le moins étrange ? A-t-on mal fait de semer du riz ? Non certes, pas plus qu'on ne s'est trompé en semant du maïs. Pendant trop longtemps, les planteurs dont les terres se prêtaient à la culture du coton, ne faisaient absolument que du coton, tandis que ceux dont le sol est favorable à la canne ne cultivaient absolument que de la canne. L'unité de culture était la loi suprême du pays. Il en résultait que s'il y avait une récolte de coton manquée, ou si l'article subissait une baisse, le planteur cotonnier était ruiné, parce qu'il n'avait absolument rien pour lui procurer une compensation à ses pertes ; il était livré, sans défense, aux caprices du ciel et aux crises de l'industrie. C'était trop de hazards à courir : il devait en être victime, il le fut, en effet, et très souvent. Sous ce double rapport, les exemples abondent, il n'y a pas d'autre origine à donner à la détresse de l'Etat.

Nos agriculteurs ont donc en grandement raison d'ajouter l'exploitation soit du maïs, soit du riz, à celle du sucre ou de la canne, suivant que le leur conseillait la nature de leur sol. Au lieu de les détourner de cette voie, il faut leur conseiller de s'y engager plus que jamais. La variété des cultures ou la multiplicité des ressources a toujours été et sera toujours le salut du fermier.

Mais est-ce bien là ce que l'on a fait ? N'a-t-on pas assez souvent donné à ce principe salutaire de la variété des cultures une fausse interprétation, et, partsouséquent, une application fausse ? Au lieu de multiplier les cultures, ne s'est-on pas malheureusement borné à substituer une nouvelle à une ancienne ?

N'entendons-nous pas dire, tous les jours, qu'un tel ou tel planteur, fatigué de travailler pour rien, en plantant une canne que l'importation détruit souvent, en produisant un sucre dont le prix de vente est inférieur à celui du revient, a abandonné cette industrie pour ne faire plus désormais que du riz ? Ne voit-on pas qu'en agissant de la sorte, on reste dans les mêmes errements qu'auparavant, qu'on ne fait que déplacer la difficulté, que ce n'est là qu'une nouvelle façon d'appliquer l'ancien et funeste système de l'unité de culture ? Ne voit-on pas qu'on arrivera un jour, qui n'est peut-être pas loin, à encombrer le marché de son riz, comme on l'a fait, en encombré de son coton, de son sucre, de ses mélasses ; que l'on provoquera sur la nouvelle denrée la même baisse fatale qui s'est déclarée sur l'ancienne, et que la ruine on, tout au moins, la gêne est au bout de ce système ?

D'ailleurs, réussit-on ainsi à résoudre le grand problème du fermage, qui consiste, pour le cultivateur, à se suffire à lui-même, à produire chez lui, autant qu'il est possible, tout ce dont a besoin son ménage ?

Nous n'avons que faire du maïs de l'Ouest, si nous pouvons en cultiver nous-mêmes en assez grande quantité pour les nécessités de notre habitation et l'engraissement de nos animaux.

Nous n'avons que faire des viandes plus ou moins fraîches, plus ou moins glacées du Texas, des bœufs plus ou moins gras, plus ou moins fatigués, qui nous arrivent de cet Etat, si nous avons de vastes prairies capables de nourrir plus de bêtes à cornes qu'il nous en faut pour vivre.

Nous n'avons que faire des foins secs et durs comme du bois, que l'Ouest nous envoie en balles ; des graines en barges, des volailles en cages, des jambons en toiles, des pommes de terre en barils, des choux en claires-voies, des œufs en boîtes, que le Minnesota, l'Illinois, le Missouri, le Kentucky nous expédient à chaque instant, si nous pouvons produire tout cela nous mêmes, dans nos champs, dans nos jardins, dans nos basses-cours, en assez grande abondance pour notre comfort, et à meilleur marché que ne nous les vendent les autres.

Qu'on nous permette de citer un petit exemple bien étrange, d'insister sur un détail, vulgaire en apparence, très important en réalité, et dont les résultats pour échapper à notre attention trop distraite, n'en sont pas moins sûrs.

Il est un article d'alimentation que les économistes, les hygiénistes, surtout, regardent comme le premier de tous, parce qu'il contient le principe de la vie, parce que c'est, de tous, celui qui fait à l'estomac le travail de digestion le plus facile ; c'est le premier mets des convalescents, c'est le plus commode, le plus habituel, le moins dispendieux de tous pour les hommes bien portants, aussi sains d'esprit que de corps. Il s'en fait un commerce immense : dans tous les pays agricoles, il est, pour les campagnes, une précieuse source de revenus, et il n'existe pas de ferme bien entendue, bien dirigée, où il ne soit ou ne doive être l'objet de soins spéciaux, parce que, la basse-cour une fois constituée, c'est celui qui coûte le moins et rapporte le plus. Nous voulons parler de l'œuf. *Comment* la consommation en repose-t-elle, chez nous, en grande partie, sur les expéditions du dehors, de l'Ouest, des hautes régions de la Vallée du Mississippi ?

Comment ce que nous appelons ici l'œuf créole est-il une sorte d'objet de luxe ? Comment ne lui est-il guère permis de figurer, tous les jours, que sur la table de l'homme riche ? Qui nous donnera l'explication de cette honteuse anomalie ?

Très minime question, dira-t-on ; non pas ! Il n'y a rien de petit en économie agricole. C'est d'une foule de gains de peu de valeur, d'une foule d'épargnes insignifiantes en apparence, que se forment les véritables revenus d'une ferme, d'une habitation. S'ils ne sont pas les plus brillants, ils sont les plus solides, les plus durables. Ce qui entre dans la poche de l'agriculteur n'en sort jamais, et le plus important n'est pas qu'il y tombe beaucoup d'argent, mais que ce qui y tombe, y reste. Hors de cette façon d'entendre, non pas théoriquement, mais pratiquement, l'administration d'une exploitation agricole, pas de salut pour le fermier.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 23 mai :

Nos rapports de cette semaine, sur l'Etat de la canne, sont bons ; cependant, le temps était trop froid pour en activer la pousse, et partout on la regarde comme en retard d'un mois. Mais on pense également que les chaleurs lui feront regagner le temps perdu. Nous en avons fait l'expérience depuis nombre d'années—il y a moins de certitude d'une bonne récolte quand les produits de la terre sont en retard. Il y a pourtant des exceptions à cette règle ; espérons qu'il en sera ainsi cette année. Que faut-il pour cela ? Un été chaud, beaucoup de soleil, de bonnes pluies de temps en temps, un automne qui se prolonge un peu.

Nous devons ajouter que la tige est en meilleur état qu'à l'ordinaire—souches et plant.

Les planteurs de riz sont pleins d'espoir, et avec plus de raison que les cultivateurs de la canne. Ils ont plus semé qu'à l'ordinaire, et la hauteur du fleuve ainsi que des bayous leur permet d'irriguer leurs terres à très peu de frais. Ils ont, par dessus le marché, la chance de vendre en automne leurs denrées à un prix qui leur laissera un bon bénéfice, malgré la tendance à la baisse qui se manifeste par suite de l'augmentation de la production.

Nous ne croyons pas, pour notre part, que cette baisse soit si grande qu'on le prétend, attendu que, chaque année nous nous faisons mieux connaître comme cultivateurs de riz ; par conséquent, la demande augmentera naturellement dans la même proportion que la production.

Le coton et le maïs se comportent bien. Le premier n'a pas poussé très rapidement, à cause des froids prolongés, mais le maïs, qui a plus de résistance, a grandi plus vite, et l'on peut prédire que, l'hiver prochain, nous aurons à faire venir de l'Ouest beaucoup moins de maïs qu'à l'ordinaire.

—Nous avons déjà dit qu'il devait y avoir, lundi dernier, un concours de charrues sur l'habitation Peytavin, près de Donaldsonville. La lutte était entre les maisons B. F. Avery et Fils et la Compagnie H. Hall Plow, les deux premières fabriques de charrues des Etats-Unis. Le concours a dû être retardé d'un jour, à cause de la pluie. Beaucoup d'acquéreurs s'étaient rendus sur les lieux, quelques-uns même étaient venus de loin. L'ajournement—conséquence forcée de la pluie—a occasionné bien des désappointements.

Nous en donnerons plus tard les résultats.

—Le capt Murphy, établi dans la prairie, à 3 milles de Jeanerette, paroisse Ste-Marie, a 12 acres de plant, 10 acres de souches, 90 de maïs. Il élève des abeilles et a 70 ruches.

La scierie Isaac Trowbridge, au fond de Franklin, a été rebâtie, depuis le dernier incendie ; il y a été ajouté de grandes améliorations.

L'habitation Chatsworth, derrière Franklin, propriété de l'honorable E. J. Gay, a 150 acres de plant, 200 de souches, 290 de maïs ; bonne culture, bon drainage ; la moitié, l'an dernier, sur l'habitation Arcadia.

M. L. F. Johnson dirige le rucher Beddell, composé de 80 ruches.

Le système de drainage à la pile est mis à exécution avec succès sur l'habitation Don Calleja. Il y a 40 pour cent de gain à tirer de ce système qui, bientôt, sera appliqué sur des milliers d'acres.

M. Albert Hanson, dont la scierie est située rue Main, Franklin, a 1,000,000 de pieds de chêne.

La scierie Jos Chabrick fait de très beaux meubles en bois de cyprès. M. Joe Jefferson en a de très beaux spécimens sur son habitation sur l'île Jefferson. Des capitalistes de Chicago y font en ce moment des commandes importantes.

M. F. J. Cooke a 230 acres de plant, 340 de maïs. Les vers ont occasionné quelques dommages sur l'habitation Garden City. M. D. R. Calder a, sur l'habitation Alice C. 200 acres de plant, 100 de souches, 290 de maïs ; les vers y ont fait quelques ravages. Il a, sur cette habitation 22 acres drainées. Les tuiles sont placées au ligne à 3 1/2 pieds de profondeur ; chaque fossé est creusé à 36 pieds de distance, sur une longueur de 1 acre ; la dépense est de $45 l'acre.

L'habitation Francis, à M. Louis Kramer, a 100 acres en culture ; très bonne récolte.

Sur l'habitation Montjoie, le travail à la pioche est en vogue.

M. Gabriel Grevenberg est installé sur l'extrême propriété Philips, Bayou Salé. Il fait merveille, comme administrateur, sur la propriété Matilda ; maintenant qu'il travaille pour lui même, il renverra infailliblement.

L'habitation Cherry Bank, appartenant à M. J. J. B. Marsh, a 78 acres de plant de cannes, 80 de souches, 90 de maïs ; elle a roulé, en 1884, 70 acres et fait 130,000 livres de sucre.

L'habitation Berwick Home, Bayou Salé, a 60 acres de plant, 125 de souches de première année, 15 souches de seconde année et 13 de maïs.

La propriété Bertha, à M. Meyer, a 65 acres de souches, 20 de plant, 100 de maïs.

La propriété Johnson a 125 acres de souches et 18 de plant.

La propriété N. K. Todd est en culture, cette année.

North Bend, à M. S. Henderson, a 120 acres de plant, 175 de souches ; a augmenté sa culture de 20 acres ; a fait, l'an dernier, 950,000 livres de sucre.

Sur l'habitation Ellerslie, à M. John Chaff, M. John R. Todd a 180 acres de plant, 95 de souches, beaucoup de maïs.

M. E. A. Como dirige l'habitation Moro de M. G. J. Zenor, sur la rive Est du Têche, et cultive 125 acres de plant, 55 de souches, 110 de maïs, 14 d'avoine. Il fait aussi du tabac, des pommes de terre et des melons.

Par en bas, vers Pattersonville, dans la région où l'on exploite le bois de cyprès, MM. Pharr et Williams ont une scierie qui a sur le chantier 5,000,000 de pieds de bois de charpente.

La scierie de MM. Trellac et Cie. fait 45,000 merrains par jour. Elle expédie ses produits pour Chicago.

Nous en dirons autant de la scierie de MM. Thornton, Coleman et Cie., qui a des machines perfectionnées et fait de belles planches, du bois à citernes, des volets, etc. Leurs planches à mortaises sont de première qualité.

L'habitation Acalon, à MM. B. S. Henderson, au-dessus de Pattersonville, a plus d'acres en culture que l'an dernier.

Pattersonville est très-affairée. Il y a environ 100 employés dans les différentes scieries. C'est une grande richesse pour le pays.

L'habitation Waveland, à MM. Bourdlet et Belleisein, a 125 acres de plant, 100 de souches, 100 de maïs, 10 d'avoine. Très-beau jardin.

Viennent ensuite les habitations Riverside, Eureka, St-Pleasant, sur la rive Est de l'Atchafalaya, au-dessous de Pattersonville, dirigées par M. G. J. Zenor. Il y a là 460 acres de plant, 425 de souches, 400 de maïs, 14 d'avoine.

L'habitation Lagonda, à MM. Clark frères, est en plein rapport.

La propriété Boy in Blue, à M. J. H. Oglesby, a 150 acres de plant, 250 de souches, 50 de maïs, 35 d'avoine, 1 de millet, 15 de riz.

Glenwild, à M. Z. T. Cook, a 92 acres de plant, 20 de souches, 100 de maïs, 10 d'avoine, 12 de patates.

Les frères Bradley ont 13 acres de plant, 20 de souches, 115 de maïs.

A Fair View, M. P. H. Smith a une belle récolte. La propriété est remarquablement bien drainée.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 23 mai :

Nous avons appris, de source certaine, que la somme de *deux piastres et demie*, seulement, par tonne de cannes à sucre, était offerte par un usinier qu'il est inutile de nommer. M. Emile Rost, présent au moment de cet aveu, a répondu qu'il donnerait *quatre piastres* par tonne pour les cannes rendues à sa sucrerie, et qu'il hésitait d'autant moins à offrir ce prix qu'il croyait à une légère amélioration du marché aux sucres l'an prochain. Nous nous empressons de faire part de cette bonne nouvelle à nos habitants en les conseillant de ne pas se défaire des récoltes de cannes pour moins de quatre dollars la tonne—ce que paiera M. Rost.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 23 mai :

La cavyasse Barrios, qui n'est pas sans avoir causé des dommages très sensibles aux habitants des environs de cette bâche, a été, grâce à l'énergie et à la persévérance des habitants de l'endroit, hermétiquement comblée depuis environ deux semaines. Actuellement, il y a des terres qui sont presqu'entièrement découvertes et d'autres qui sont prêtes à recevoir la semence qui leur convient. Quoiqu'ils n'espèrent pas obtenir un très bon résultat, les planteurs pensent que ce qu'ils feront compensera, en partie, la perte qu'ils ont essuyée.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 23 mai :

Mercredi dernier, un ouragan de vent, de pluie et de grêle, a causé de nombreux dommages dans la paroisse St-Landry. Dans le voisinage du village de Prudhomme, les recoltes ont été entièrement détruites. A la Queue Tortue, nombre de maisons ont été renversées, entre autres celle d'un M. Johnson, où deux enfants, ensevelis sous les débris, ont été trouvés fortement contusionnés et un troisième, en très bas âge, a été emporté par le vent et, tombant dans une coulée, s'y est noyé.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St Martin, du 23 mai :

Les habitants profitant des moments propices qu'ils ont eus, poussent avec vigueur les travaux des champs. Tout indique, jusqu'à ce moment, que les récoltes seront rémunératrices.

L'*Entreprise*, Nlle Ibérie, paroisse Ibérie, du 23 mai :

Il s'est expédié, dernièrement beaucoup de pommes de terre d'ici pour le marché de la Nouvelle-Orléans. Elles se vendent régulièrement de la Fausse Pointe, où elle rapporte de $3 à $3 50 le baril net, suivant la grosseur.

—La corporation de Jeanerette a contracté, pour l'achat d'une pompe à vapeur, avec la Manufacture Silsby. Elle avait prélevé une taxe spéciale dans ce but, et depuis quelques années, obtenu un crédit montant au moyen duquel elle pourra obtenir le premier paiement.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

On sait qu'une élection de juge du 26e district judiciaire de la Louisiane est fixée au 2 du mois prochain.—A une assemblée qui a eu lieu dimanche dernier, dans la paroisse St Charles, et qu'ont harangué MM. Jos. Stein et G. R. Earhart, la candidature de Phon. C. W. Bossançon, remplaçant provisoire du juge Hahn, a été recommandée aux électeurs.

M. H. Billard (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 9 mai.

☞ **Les Batailles de la Vie.—La Grande Tarentère.**—M. H Billard 59 Chartres, con Blenville, vient de recevoir quelques exemplaires de ce roman signé d'un des noms les plus recommandables et les plus populaires de la littérature contemporaine. GEORGES OHNET l'auteur du *Maître de Forge* et de tant d'autres ouvrages qui ont eu un grand retentissement des deux côtés de l'océan. Les clients de la maison Billard auront vite épuisé l'envoi adressé à celle-ci.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington paroisse St. Tammany. Louisiane.

La *République Française* dit, au sujet du résultat des élections municipales d'Espagne :

Le libéralisme européen qui, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, ne peut pas ne pas être solidaire des destinées du libéralisme dans les diverses régions du continent, ne saurait demeurer indifférent à ce premier et grand succès de l'union libérale en Espagne. Il y a peut-être même, pour des démocraties plus avancées, une leçon à tirer des résultats bienfaisants de cette coalition de toutes les forces progressistes en présence des tentatives de la réaction.

L'évènement scientifique de la semaine expirée le 7 mai courant, est la communication, faite à l'Académie de médecine de Paris par M. le docteur Léon Labbé, d'une extirpation totale du larynx, sur un malade atteint de tumeur sarcomateuse obstruant d'une manière absolue les voies respiratoires et même les voies digestives. M. Cadier avait d'abord pratiqué la trachéotomie, en faisant pressentir l'urgence prochaine d'une opération plus radicale, l'extirpation par les voies naturelles n'étant pas praticable. M. Labbé, consulté, se prononça dans le même sens. Le 11 mars, la mort était imminente, et le 12, l'ablation fut pratiquée par M. Labbé, assisté de MM. Cadier, Remy, Gouel, Ch. Labbé Loiseau, Chauveau et Aubry.

L'Académie a écouté avec un vif intérêt la description de l'opération, accidentée d'incidents véritablement dramatiques, tels qu'on peut les supposer dans une région aussi richement vascularisée, où le chirurgien a besoin de tout son sang-froid pour prévenir la suffocation toujours menaçante.

Les inconvénients de l'hémorragie étaient prévenus, toutefois, en partie du moins, par l'introduction d'une canule entourée d'un sac extensible, et qui, enfoncée dans la trachée, permettait le passage de l'air, tout en comprimant les parois du tube aérien, quand on avait gonflé le sac extérieur à la canule. Cet instrument, modifié pour la circonstance sur les indications de M. Cadier, porte le nom de "canule de Trente-Lembourg."

Le larynx a été enlevé en totalité avec la moitié du cartillage cricoïde, et l'épiglotte ; on a même respiré le carcinome qui, non pas seulement, qui pouvait gêner la cicatrisation ultérieure de la maladie, au jourd'hui, au cinquième jour de l'opération, se lève ; il guérira vraisemblablement, et on prépare, pour le lui appliquer, un larynx artificiel. M. Labbé cite un malade qu'il a vu à Prague, et qui, dans ces conditions, pouvait lire son journal à haute voix.

Cette opération, inaugurée par Billroth, à Vienne, en 1873, n'avait pas encore été pratiquée en France.

Bien qu'on ne puisse pas considérer comme définitivement arrêtée l'époque à laquelle auront lieu les élections générales en France, cependant, d'après la *Liberté*, le bruit est accrédité que le gouvernement incline à les fixer au 11 octobre pour le premier tour de scrutin, et au 25 pour le second.

M. le docteur Motet a fait, le 12 mai, à l'académie de médecine de Paris, une communication très écoutée sur une question médico-légale d'un intérêt très actuel. Il s'agit de la responsabilité des alcooliques. L'ivresse, de nos jours, devient de plus en plus brutale, agressive et criminelle. Dans quelle mesure amoindrit-elle la responsabilité légale ? Et quel n'est pas l'embarras du législateur en présence du conseiller de droit commun, en état d'ivresse, n'a pas laissé de souvenirs chez l'inculpé ; lorsqu'on le trouve, ni dans l'hérédité ni dans le dossier pathologique du meurtrier, au milieu de ses troubles cérébraux habituels ?

Dans l'un des cas cités par M. Motet, il s'agit d'une femme qui l'on poignarde, la nuit sur la voie publique. Elle est grièvement blessée, elle jouge, et nous avons bien compris une plaie au coupe-papier par un instrument tranchant. Il semble que l'on ait la présence de la victime d'un assassinat. Quoiqu'elle ne donne aucun renseignement. Elle conduit les agents chez elle. On y trouve un homme assommé, portant une large blessure au cou, qui rappelle celle de la rue de Seze, et en plus, des traces de violence qui moignent chez le meurtrier un acharnement féroce. Tout dans le logis est bouleversé ; on parvient à reconstituer un sac extensible, et qui, enfoncée dans la trachée, permettait le passage de l'air, tout en comprimant les parois du tube aérien, quand on avait gonflé le sac extérieur à la canule. Cet instrument, modifié pour la circonstance sur les indications de M. Cadier, porte le nom de "canule de Trente-lembourg."

Le larynx a été enlevé en totalité avec la moitié du cartillage cricoïde, et l'épiglotte ; on a même respiré le carcinome qui, non pas seulement, qui pouvait gêner la cicatrisation ultérieure de la maladie, aujourd'hui, au cinquième jour de l'opération, se lève ; il guérira vraisemblablement, et on prépare, pour le lui appliquer, un larynx artificiel. M. Labbé cite un malade qu'il a vu à Prague, et qui, dans ces conditions, pouvait lire son journal à haute voix.

Cette opération, inaugurée par Billroth, à Vienne, en 1873, n'avait pas encore été pratiquée en France.

Les élections municipales d'Espagne, ont été favorables aux libéraux, non-seulement à Madrid, comme nous l'avons déjà dit, mais aussi dans la plupart des grandes villes comme Séville, Cadix, Barcelone, Saragosse, Cartharagène, Malaga.

Le *Figaro* annonce que les comités conservateurs s'organisent dès maintenant à Paris pour la prochaine lutte électorale.

Un comité central monarchique est en voie de formation ; son président sera M. Ferdinand Duval, ancien préfet de la Seine sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, ou bien M. Lambert de Sainte-Croix, sénateur du département de l'Aude. Le choix n'est pas encore fait entre ces deux noms.

Le comité central est aidé dans son œuvre par des comités d'arrondissement qui commencent dès aujourd'hui leur œuvre de propagande ; celui du 17e arrondissement a fait distribuer la circulaire suivante :

Paris, le 5 mai 1885.

Monsieur,

Au moment où les élections législatives vont donner à chacun de nous le droit et le devoir d'exprimer son opinion sur la manière dont sont conduites les affaires et les finances du pays, le comité national conservateur du 17e arrondissement a pense qu'il pouvait et devait faire un appel direct au concours de tous les conservateurs.

La campagne électorale que nous allons entreprendre nécessitera de grands frais, qui seront bien faibles, cependant, si l'on veut les mettre en regard des intérêts considérables que nous avons à défendre.

De toutes parts l'activité des conservateurs se réveille, leurs comités électoraux s'organisent dans toute la France, et le moment approche où ils pourront, en toute sécurité, compter dans tout le pays une victoire qui leur est assurée déjà dans un grand nombre de départements.

Les conservateurs de Paris ont compris qu'ils ne pouvaient pas seuls désorter la lutte ; ils s'apprêtent donc à la soutenir vigoureusement. La difficulté de leur tâche doit simplement augmenter leur effort.

Si ils n'ont pas le succès, ils peuvent au moins réunir dans Paris une minorité si imposante qu'elle inspirera fortement le respect à leurs adversaires, en augmentant la confiance de leurs amis dans le reste de la France.

Ouvrez donc largement la main, Monsieur, ouvrez les deux mains, en envoyant votre souscription à notre trésorier.

L'œuvre à laquelle nous vous demandons de concourir est noble et grande.

Il s'agit de défendre nos libertés et nos finances compromises, d'assurer l'avenir de nos enfants et de sauvegarder pour l'honneur et le relèvement de la patrie.

Recevez d'avance Monsieur tous les remerciements du comité pour le concours que vous voudrez bien lui donner.

Pour le comité électoral conservateur du 17e arrondissement.

Le président,
HENRY DESPREZ.

Un autre journal annonce que les comités royalistes ont déjà réuni 400,000 francs.

La politique protectionniste de M. de Bismark commence à inquiéter les voisins de l'Allemagne que des traités contenant la clause de la nation la plus favorisée lient avec d'autres Etats. Il en est ainsi de la Suisse. Trois industries de ce pays avaient un assez grand débouché au Nord : c'étaient celles de la soie, de la pailly et de l'horlogerie ; or, le Reichstag est saisi d'un projet d'augmentation des droits sur ces produits. Voici les réflexions qu'inspire cette situation à un correspondant du *Journal de Genève*.

Notre traité avec l'Allemagne prendra fin dans le courant de l'année 1885. On certaine se repose sur un ancien tarif spécial d'ne contient au fond que l'assurance d'un traité réciproque sur la base des conventions avec la nation la plus favorisée. Le temps n'a aujourd'hui de tarif spécial pour aucun de l'Etats européens. tous sont traités avec une sévérité rigoureuse sous prétexte de protection des industries indigènes. La Suisse fait partie pour ainsi dire de la France, dont toutes les lois favorisent le tourment à l'avantage de l'Allemagne dont la consommé et dont le débouché que tandis que l'Allemagne est réellement favorisée par ses traité avec la Suisse, notre pays n'en retire aucun profit.

Il s'agirait donc à son expiration, de n'en pas faire le renouvellement et d'autoriser un contrat employé contre l'Allemagne du dernier traité voté par les Chambres fédérales. Lorsqu'on est arrivé à la date de ce traité, on se demande plus encore par exemple la mise en vigueur d'un tarif prohibitif assurant aux industries suisses le monopole du marché de leur pays. Voici ce qu'on pense manque. *Le Temps* *Lettres* pour le nous de la nous jusqu'à ces jours, plusieurs pour nous de la nous jusqu'à ces jours, plusieurs pour le conseil fédéral fasse usage de la liberté qu'on lui concède par la loi sur le domaine et qui oserait une guerre de représailles si l'Allemagne se montre inflexible et refuse d'accorder des égales tarifs pris pour le abaissement intolérable des tarifs pris pour.

On sait que depuis un certain temps, les fabricants français de jouets se plaignent de la concurrence croissante que leur fait l'étranger. Une décision ministérielle, rendue par les départements du commerce et de l'industrie, vient d'être prise pour leur donner satisfaction.

Les boîtes en verte dans lesquelles les poudre étrangère, notamment ceux en plomb, en bois et du pétrolaine, étaient admis à un droit inférieur à celui des bimbeloterie, sont supprimés. Ces objets acquitteront désormais la taxe de 60 fr. par kilog. édictée par la loi du 2 mai 1881.

Quant aux jouets en plomb, en bois de la nature qui les composent, seraient structibles d'un droit supérieur à celui de 60 fr., ils auront à acquitter le droit afférent à cette matière.

Le Sénat de France a voté, le 12 mai, en deuxième lecture, la proposition de M. Barbaroux relative à la suppression de la publicité des exécutions capitales. On ignore le sort qu'elle aura à la Chambre des députés.

EDUX Décédée le 24 mai 1885 ANDRÉE enfant de Emile P. et de Laurena Roux

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Rozès & Co, Offey, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en remise.
Vieux Whiskies Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

VENTE SPÉCIALE.
Ayant acheté à une vente de BANQUEROUTE un immense stock de PARASOLS et des ombrelles, nous les offrons à moitié d'une MOITIÉ DE LEUR VALEUR que vous trouverez ces spécialement commençant LUNDI prochain, aussi, un assortiment de BELLES MOUSTIQUAIRES de 90 BINET à bien au dessous des PRIX RÉGULIERS. Nous signalons à l'attention générale une réduction dans les prix des Linons, Glaçons, Nun's Veilings, Albatrosses, Soieries, Satins, Grenadines, Dentelles, Ceintures, (satin linge), en dentelle et brodées, etc.
Aussi, un vaste assortiment de NOUVELLES NATTES DE CHINE, Tapis, petits et grands, de tous genres, Stores de fenêtres, Toiles cirées, Rideaux dentelle, devanta de cheminée, Nattes, etc., etc.
Lingerie de dessous pour Dames, Demoiselles et Enfants,
—et ainsi—
Costumes, Cinture, Doeters et Linge d'Enfants.

B. & W. CRONER,
141 Rue du Canal,
coin Bourbon.
26 mai—3 m.

AVIS.
ILLINOIS CENTRAL R. R.
Changement d'heures :
A partir de DIMANCHE 24 mai 1885, les trains arriveront et partiront du dépôt de la rue Calliope, Nlle-Orléans, comme suit :

	Départ	
No 2..Passager		9.15 a. m.
No 4..St-Louis & Chicago Ex		6.00 p. m.
No 6..Excursion dimanche		7.30 a. m.
	Arrive.	
No 1 Passager		7.00 a. m.
No 3 Chicago & N. O. limited		9.00 a. m.
No 5 Excursion dimanche		4.30 p. m.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours. Nos 5 et 6 dimanches seulement. No 1 a des chars dortoirs Pullman de St Louis à la Nlle-Orléans et des chars tuileuile de Jackson, Miss., à la Nlle-Orléans. No 3 a des chars-dortoirs Pullman de Canton à Fulton, Ky. No 3 a des chars-dortoirs Pullman de Chicago, St Louis, Cincinnati, Kansas City et Memphis à la Nlle Orléans. No 4 a des chars dortoirs Pullman de Cincinnati, Kansas City, Memphis, St Louis et Chicago, et charge Jacksonville, Miss.
26 mai—2f J. W. COLEMAN, A. G. P. A.

A vendre—La résidence Ogden, à la Rale St. Louis.—Une des résidences les plus complètes et confortables pour l'été et l'hiver, sur le gaîte, jouit bien semblé à l'ensemble de ses dépendances. Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan du Charles, il sera vendu à l'encan l'élégante résidence de Mme R. W. Ogden, située sur le Bale Ste-Louis, mesurant à peupres 300 pieds de face au (front) du Maïque, sur une profondeur jusqu'au Chemin de fer L. & N. R. R. à peupres 20 arpents. Les améliorations sont grandes et substantielles, avec jardin, hangar, arbres à fruits, wharf et cabane. La résidence des plus complète, il y a cuve et une excellente eau de puits. La propriété est une des plus désirables et agréables qui se vendent. Pour plus amples informations, s'adresser aux encabieurs. Conditions.—Une moitié comptant, au gré de l'acquéreur la partie à crédit à 1 ou 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie ordinaires. Acte de vente pardevant B. Rohen, notaire, aux Frais de l'acquéreur.
26 mai—

WEST END !
SAISON D'ÉTÉ 1885.
Commençant Dimanche 24 Mai
Grande Fanfare Militaire
DU PROF. G. D'AQUIN,
COMPRENANT 50 ARTISTES,
Choisis des célèbres orchestres des deux continents.
Engagement spécial du Professeur A. H. Knoll,
Le plus célèbre Cornet du Monde.
Solistes de la Célèbre Bande.
Professeur O. SCHUCHARDT, Célèbre Cornetiste Soliste.
Professeur G. SONTAG, Eminent Trombone Soliste.
Professeur G. D'AQUIN, Célèbre Flutiste Soliste.
Professeur A. RENZ, Fameuse Clarinette Soliste.
Les concerts commencent tous les soirs, le Dimanche excepté à 8 heures précises. Le Dimanche à 5 heures P. M.
Les trains partiront toutes les 30 minutes le Dimanche excepté. Le Dimanche les trains partiront toutes les 15 minutes.
Le dernier train laissera West End à 11 heures P. M.
Pendant les Régattes du Club St John les trains partiront toutes les 15 minutes à partir de 3 heures de l'après midi.
24 mai—au 31 mai

Grandes Régates Internationales
DU
CLUB DES CANOTIERS
DE
ST-JEAN,
AU
West End, Lac Pontchartrain,
NOUVELLE ORLÉANS.
Quatre Jours de Courses d'Amateurs et d'Hommes de Profession.
PREMIER PRIX POUR RAMEURS DE PROFESSION SINGLE SCULL $1000
Total des Prix de Profession $2000
Belles Médailles en Or et en Argent pour Amateurs.
CÉLÈBRES RAMEURS DE PROFESSION
Teemane, Hanlan, Hosmer, Peterson, Plaisted, McKay, Parker, Griffin, Lee, Kennedy, Ewing, Hamill.
FAMEUX SCULLS D'AMATEURS de New York, Chicago, Detroit, Galveston, Mobile, Nouvelle Orléans et autres villes.
PROGRAMME DES COURSES.
Programme de quatre à 5 heures chaque jour.
23 Mai—Premier jour.
1 Amateur Double Scull
2 Amateur Fours (coxed Shell clinker)
3 Amateur Four (coxed Shell clinker)
24 Mai—Second jour.
1 Amateur Single Scull
2 Amateur Double Scull
3 Amateur Four (coxed rowing boat)
25 Mai—Troisième jour.
1 Amateur Whiffs
2 Amateur Fours (coxed Shell)
3 Professional Four (coxed Shell)
26 Mai—Quatrième jour.
1 Amateur Single Scull (Amateurs seulement sur Single Sculls)
ENTRÉE.
Personne n'entrera au club sans un billet. Il y a des bureaux de billets à vendre $2 et 50 cents.
Le billet $2 est un timbre de souscription donnant droit à entrer pour les 4 jours à les trois courses avec voiture, mais sans la voiture, sans aucune réserve, également entrée aux bureaux du club et sur la pelouse, et avant de la pelouse, et avant de la pelouse, et avant de